



Conseil du secteur de la fabrication de pointe

Rapport final 2024



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Fabriqué en Ontario : Un appel à l'action	3
Deux décennies perdues	4
L'occasion d'une génération	5
Un sprint vers l'augmentation de la productivité	6
 VISION 2035 POUR LE SECTEUR ONTARIEN DE LA FABRICATION	 7
La vision	7
Mesures proposées au gouvernement	8
 DOMAINES D'ACTION POUR LE SECTEUR ONTARIEN DE LA FABRICATION	 9
Accélérer la mise au point et l'adoption de technologies	10
Encourager les investissements et stimuler les exportations	12
Bâtir une économie verte	14
Investir dans les emplois et les compétences de demain	15
Créer un rôle permanent pour l'industrie dans l'élaboration des politiques	17
 ANNEXE A : MANDAT ET MEMBRES DU CONSEIL	 18

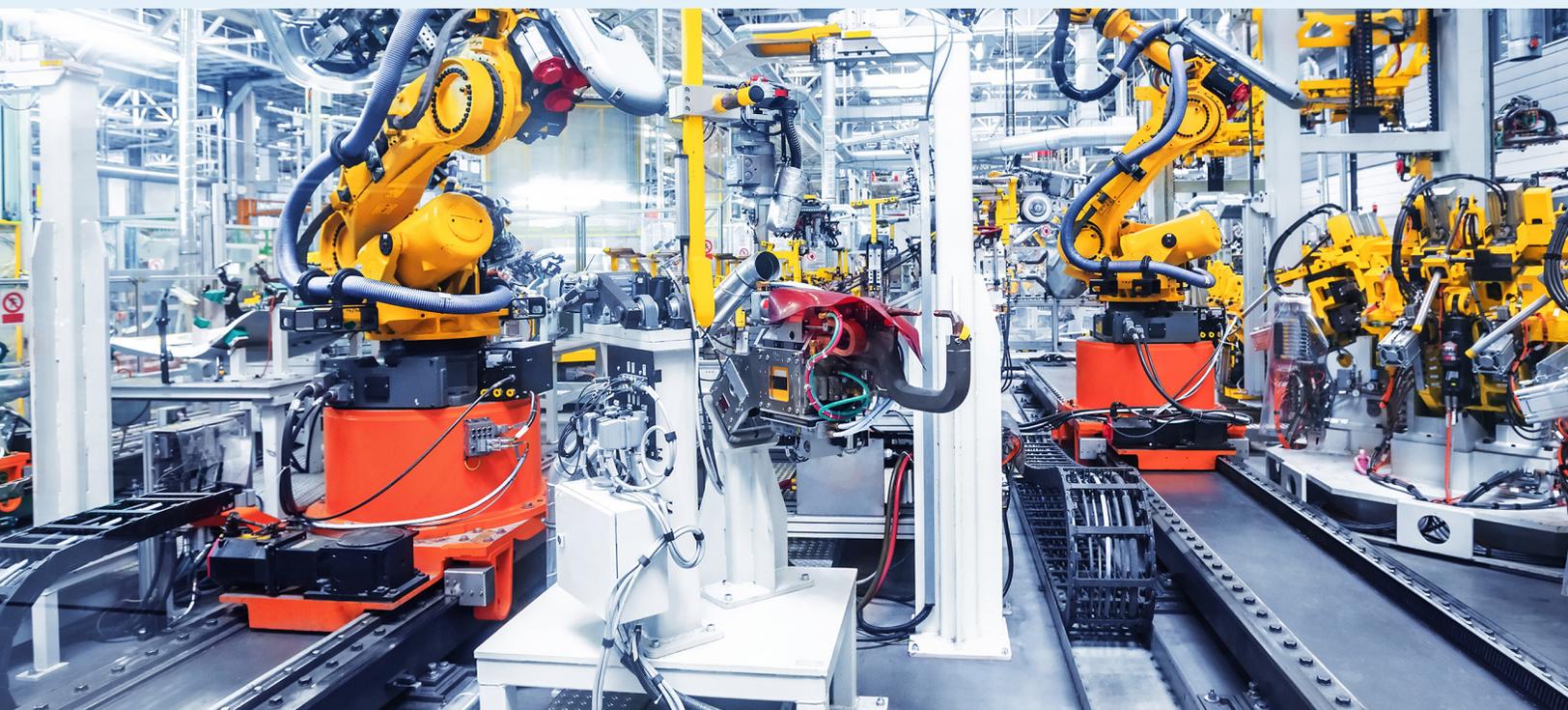
SECTION 1 :

Introduction

Fabriqué en Ontario : Un appel à l'action

Ces deux dernières décennies, le secteur de la fabrication de l'Ontario a été confronté à une réalité de plus en plus dure et éprouvante. Les administrations concurrentes ont obtenu de meilleurs résultats que l'Ontario. En raison de l'augmentation des formalités administratives et des coûts énergétiques, le coût des activités commerciales dans la province a explosé. Par conséquent, l'Ontario a perdu près de 300 000 emplois dans le secteur de la fabrication, qui jouaient un rôle essentiel dans le soutien de la province, ce qui a entraîné une croissance anémique ou négative de l'emploi dans certaines régions .

Aujourd'hui, l'Ontario met fin à ces vingt années de faible croissance et trace la voie permanente vers le renouveau de son secteur de la fabrication.



Deux décennies perdues

Entre 2002 et 2022, la production du secteur de la fabrication aux États-Unis a augmenté de 3 %, alors qu'elle a diminué de 14 % en Ontario . Au cours de la même période, les exportations manufacturières de l'Ontario ont augmenté plus lentement que toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard .

Ces résultats ont eu des conséquences considérables sur le rendement économique de l'Ontario, qui est considéré comme non concurrentiel. Aujourd'hui, le produit intérieur brut (PIB) de la province par personne (c.-à-d. la part de l'Ontarien moyen dans la prospérité de l'Ontario) est inférieur de près de 20 000 \$ à celui de la région des Grands Lacs aux États-Unis.

Le choix est clair : l'Ontario doit redevenir un chef de file mondial du secteur de la fabrication. Ceux qui investissent dans la fabrication et l'innovation prospéreront, et ceux qui ne le font pas seront laissés pour compte.

Remonter la pente après les deux dernières décennies ne sera pas de tout repos, mais l'effort est essentiel pour la prospérité future de notre province.

Les atouts de l'Ontario en matière de fabrication sont nombreux, allant des industries bien établies comme l'acier, l'aérospatiale, l'automobile, les produits chimiques, la fabrication de produits médicaux et pharmaceutiques, le secteur minier et les technologies de l'information et de la communication, tout en reconnaissant l'émergence de possibilités croissantes de l'industrie, comme les technologies propres et l'économie verte. La province abrite également de nombreuses entreprises concurrentielles de calibre mondial.

Toutefois, la prospérité du secteur de la fabrication aujourd'hui est menacée, car elle s'est érodée à mesure que nos concurrents amélioraient plus rapidement leur capacité de production. De nombreuses entreprises manufacturières de l'Ontario ont historiquement sous-investi dans le secteur, n'adoptant pas suffisamment de nouvelles technologies et techniques pour rivaliser avec leurs homologues en pleine progression. Ces lacunes cumulées au cours des vingt dernières années ont fait en sorte que le secteur de la fabrication américain a augmenté sa productivité presque trois fois plus rapidement que les entreprises ontariennes.

Les résultats de cet écart de productivité croissant sont alarmants. Il menace non seulement la compétitivité à long terme du secteur et les emplois essentiels qu'il soutient, mais aussi le niveau de vie général de l'ensemble des résidents de la province. Cela signifie moins d'argent dans les poches des travailleurs et moins d'argent à investir par le gouvernement dans les soins de santé, l'éducation, les infrastructures et d'autres services essentiels.

L'occasion d'une génération

Heureusement, les signes d'une revitalisation du secteur de la fabrication se manifestent. Ces dernières années, le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures concrètes pour positionner les fabricants sur la voie du succès dans une nouvelle ère économique.

Il a attiré des investissements sans précédent dans des plateformes de véhicules électriques (VE), des usines de batteries et de l'acier vert qui permettent au secteur de l'automobile de l'Ontario d'effectuer un virage générationnel vers les véhicules de l'avenir, établissant la chaîne d'approvisionnement nationale non seulement pour éviter un déclin inexorable, mais aussi pour prospérer au cours des 20 prochaines années.

La province a également diminué les coûts d'exploitation, réduit les formalités administratives, tiré parti des forces concurrentielles, misé sur les minéraux critiques, fait la promotion du secteur par l'intermédiaire de programmes comme **Fabriqué en Ontario**, et franchi les premières étapes essentielles pour créer un bassin de travailleurs qualifiés et de gens de métier.

Pour la première fois depuis des années, l'Ontario attire proactivement une foule de nouvelles possibilités de fabrication dont il devrait être prêt à tirer parti, d'autant plus que les fabricants mondiaux cherchent à réaffecter leur production dans des endroits comme l'Ontario, qui offre des chaînes d'approvisionnement sécurisées et un accès facile aux matières premières stratégiques nécessaires pour prospérer sur des marchés mondiaux concurrentiels.

L'emploi dans la province n'a jamais été aussi élevé depuis cinq ans. Depuis 2020, la province a attiré près de 50 milliards de dollars en nouveaux investissements dans le secteur de la fabrication, et ces projets devraient créer plus de 23 000 nouveaux emplois au cours des prochaines années.

Parallèlement, les progrès sans précédent en robotique de pointe, en intelligence artificielle (IA) et en analytique prédictive donnent aux fabricants ontariens l'occasion de révolutionner les chaînes de production et d'accroître la productivité au moyen d'outils comme la maintenance préventive.

Un sprint vers l'augmentation de la productivité

Le Conseil demande à la province de miser sur les mesures prises jusqu'à présent et de mettre en place un plan visant à solidifier la résurgence du secteur de la fabrication pour les années à venir.

La première chose à faire est de s'atteler à l'augmentation de la productivité, qui fera le succès ou l'échec du secteur ontarien de la fabrication dans les décennies à venir.

Cela nécessite **la participation et la coordination de tous les ordres de gouvernement**, ainsi que l'engagement de l'industrie à agir et à poursuivre les améliorations à un rythme rapide.

Par ailleurs, le gouvernement doit constamment **chercher à réaliser des gains d'efficacité** et créer un environnement économique doté d'une réglementation intelligente, d'un faible coût de l'activité commerciale et d'une réserve de terrains à usage industriel disponibles pour construire les projets de fabrication de l'avenir.

En outre, il faut aider les fabricants à **adopter davantage de technologies et de processus de pointe** qui stimulent la productivité et réduisent les coûts des produits, et soutenir la recherche menée par l'industrie qui fournit un approvisionnement complet en innovations.

L'adoption d'une approche globale est nécessaire pour **soutenir la transition écologique**, d'autant plus que la tarification fédérale du carbone va faire grimper le prix du gaz naturel et mettre en péril les petites entreprises manufacturières.

Il faut également une main-d'œuvre possédant les compétences nécessaires pour être compétitive, y compris les programmeurs, les travailleurs de métiers spécialisés et les ingénieurs pour installer, exploiter et entretenir de nouvelles technologies sur la chaîne de production. Il s'agit notamment de cultiver un système d'éducation, de la maternelle aux études supérieures, qui accorde la priorité aux compétences en alphabétisation, en mathématiques, en sciences et en numérique **nécessaires pour prospérer dans une économie du XXI^e siècle**, et de **soutenir les travailleurs actuels** pour qu'ils mettent leurs compétences et leur expertise à profit dans cette nouvelle ère de la fabrication.

Il est également important d'inclure les nouveaux Canadiens dans la transformation de la fabrication de pointe de notre province. C'est pourquoi le système d'éducation postsecondaire doit cibler les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STIM) et de technologie pour recruter des étudiants. C'est là où se trouvent actuellement les emplois et où ils se trouveront dans l'avenir.

En travaillant ensemble, l'industrie, le gouvernement, la main-d'œuvre et le milieu universitaire peuvent consolider la place de l'Ontario en tant que chef de file du secteur de la fabrication, tout en créant des emplois bien rémunérés et en instaurant une nouvelle ère de prospérité pour l'ensemble de la population de l'Ontario, aujourd'hui et à l'avenir.

SECTION 2 :

Vision 2035 pour le secteur ontarien de la fabrication

La vision

Faire croître le secteur ontarien de la fabrication pour atteindre de nouveaux sommets de production, accroître sa prospérité et remédier à la baisse du niveau de vie des résidents de l'Ontario par rapport à celui des administrations concurrentes.

Afin que le secteur de la fabrication devienne le moteur économique de la province, l'Ontario doit adopter une stratégie pangouvernementale visant à combler l'écart de productivité avec les États-Unis d'ici 2035.



Mesures proposées au gouvernement

Accélérer la mise au point et l'adoption de technologies	Encourager les investissements et stimuler les exportations manufacturières	Bâtir une économie verte	Investir dans les emplois et les compétences de demain
Priorités immédiates			
Aider les fabricants ontariens à adopter des technologies novatrices, notamment en utilisant plus efficacement le pouvoir des crédits d'impôt et en augmentant l'offre de programmes.	Veiller à ce que l'Ontario soit concurrentiel pour conserver et attirer des investissements lorsque les retombées sont acceptables. Assurer la disponibilité des terrains pour les projets industriels.	Utiliser les profits du Programme des normes de rendement à l'égard des émissions (NRE) pour aider les entreprises admissibles à investir dans des réductions d'émissions dont l'effet est important.	Soutenir l'attraction de travailleurs qualifiés et la formation axée sur les compétences avancées pour stimuler l'adoption de la technologie.
Mesures transformatrices			
Établir un bureau à guichet unique pour gérer les programmes d'innovation du gouvernement et fournir une orientation claire aux entreprises. Rééquilibrer les programmes et les mesures de soutien du gouvernement pour stimuler la R-D (recherche et développement) appliquée.	Élargir le financement et le mandat d'Investissements Ontario en fonction des retombées et à l'appui de la vision à long terme de la province. Maintenir un accès abordable à l'électricité propre. Maximiser les accords commerciaux existants et créer des règles du jeu équitables pour les fabricants.	Aider les fabricants de toutes tailles à décarboner leurs processus de production, notamment en créant des crédits d'impôt de l'Ontario et d'autres programmes.	Accroître l'intérêt pour les carrières dans le secteur de la fabrication. Veiller à ce que toutes les écoles de la maternelle à la 12 ^e année enseignent les compétences recherchées chez la main-d'œuvre de demain. Réorienter le financement des programmes d'études pour répondre aux besoins de l'industrie en matière d'emploi et encourager l'enseignement des STIM et des métiers spécialisés dans le secteur postsecondaire.
Créer un rôle permanent pour l'industrie dans l'élaboration des politiques			
Établir un forum à l'appui d'une mobilisation durable et significative de l'industrie. Soutenir les conseils régionaux de talents avec les fabricants.			

SECTION 3 :

Domaines d'action pour le secteur ontarien de la fabrication

Objectifs pour le secteur

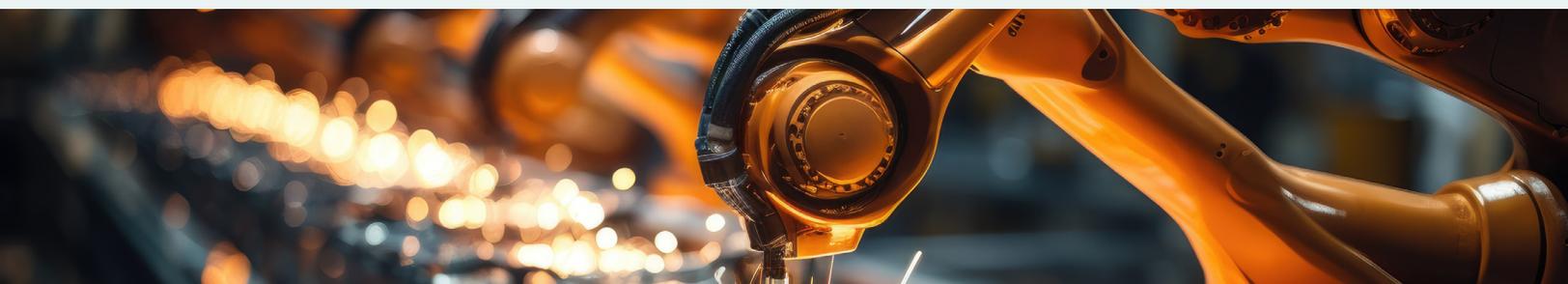
Pour concrétiser la vision 2035 du Conseil concernant le secteur ontarien de la fabrication, le gouvernement devrait s'efforcer d'atteindre les objectifs clés ci-dessous.

1. Comblent l'écart de productivité : augmenter de plus de 25 % la productivité dans le secteur de la fabrication

- De 2003 à 2023, la productivité du travail du secteur de la fabrication aux États-Unis a augmenté de 2,1 % par année, par rapport à 0,76 % par année en Ontario.
- Pour égaler les taux de croissance aux États-Unis, l'Ontario doit augmenter sa productivité de plus de 25 % sur 10 ans.

2. Accroître l'empreinte du secteur de la fabrication : accroître la contribution du secteur de la fabrication à l'économie de l'Ontario (PIB réel) de 20 % d'ici 2035

- Au cours des 20 dernières années, le PIB indexé du secteur ontarien de la fabrication a diminué de 0,71 % par année, tandis qu'il a augmenté de 1,5 % par année aux États-Unis.
- Pour commencer à accroître la production du secteur de la fabrication afin d'atteindre de nouveaux sommets et d'égaliser ses concurrents américains, l'Ontario doit augmenter de 20 % le PIB du secteur de la fabrication au cours des 10 prochaines années.



Accélérer la mise au point et l'adoption de technologies

LE DÉFI

Alors que le secteur de la fabrication subit une transformation qui ne se présente qu'une fois par génération, les concurrents de l'Ontario tirent parti des technologies émergentes, comme l'IA et la robotique, et réalisent d'importants investissements dans la recherche et le développement (R-D) et l'adoption de technologies pour prendre la tête de la course mondiale à la productivité. Les nouvelles technologies sont également essentielles pour permettre aux fabricants d'atteindre leurs objectifs climatiques et de demeurer concurrentiels dans une nouvelle économie verte.

- Les fabricants ontariens tardent à adopter des technologies d'amélioration de la productivité. En Ontario, de 2016 à 2022, seulement 28 % des investissements privés dans le secteur de la fabrication ont été consacrés aux produits de propriété intellectuelle, ce qui comprend les brevets et les logiciels nécessaires à l'adoption de technologies comme la robotique et l'analytique avancée. Aux États-Unis, ce chiffre était beaucoup plus élevé (58 %).
- Seulement 34 % des fabricants ontariens ont déclaré utiliser l'automatisation ou des robots autonomes, l'adoption étant un défi beaucoup plus grand pour les petites et moyennes entreprises.
- L'Ontario compte trop sur les institutions publiques pour la R-D; en effet, la province ne fait pas très bonne figure : elle se classe actuellement au 21^e rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en ce qui concerne la proportion de R-D financée par les entreprises.

MESURES PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

Priorité immédiate

1. Aider les fabricants ontariens à adopter des technologies novatrices.

Suggestions de mise en œuvre

- Instaurer des crédits d'impôt et des programmes qui offrent un soutien direct aux fabricants afin qu'ils adoptent de nouvelles technologies.
- Faire de l'amélioration de la productivité l'objectif principal des programmes gouvernementaux de soutien aux entreprises et des crédits d'impôt.
- Financer des programmes ou des organisations qui fournissent des installations pour mettre à l'essai de nouvelles technologies et qui offrent des évaluations technologiques aux petits et moyens fabricants en vue de cerner les possibilités d'amélioration de la productivité.

Accélérer la mise au point et l'adoption de technologies *(suite)*

- Éliminer les obstacles réglementaires (p. ex. accepter les certifications de sécurité internationales pour les nouvelles technologies) qui ralentissent l'adoption de nouvelles technologies.
- Obtenir un avantage concurrentiel en favorisant les liens entre les fabricants et le secteur technologique de l'Ontario, qui est le troisième en importance en Amérique du Nord.

Mesures transformatrices

1. Établir un bureau à guichet unique pour les fabricants.

Suggestions de mise en œuvre

- Gérer tous les programmes provinciaux de R-D, d'adoption de technologies et d'expansion des entreprises.
- Donner au bureau le mandat d'orienter et de renseigner les fabricants qui cherchent à obtenir du soutien gouvernemental, y compris des programmes fédéraux et des conseils sur les exportations.
- Utiliser ledit bureau pour simplifier les règles et les processus de demande pour les fabricants.

2. Rééquilibrer les programmes et les mesures de soutien du gouvernement pour stimuler la R-D appliquée qui est entreprise et mise sur le marché par les fabricants.

Suggestions de mise en œuvre

- Mettre l'accent sur les projets de R-D du gouvernement provincial qui sont menés par l'industrie et qui atteignent des résultats potentiels en matière de commercialisation.
- Supprimer l'obligation d'inclure un partenaire universitaire dans les projets de R-D financés par le gouvernement.



Encourager les investissements et stimuler les exportations

LE DÉFI

L'Ontario est en compétition avec d'autres administrations pour obtenir des projets de transformation de la fabrication, vu les emplois, les possibilités d'exportation et les retombées économiques locales qui en découlent. Ses concurrents offrent d'importants stimulants économiques et adoptent des politiques favorables aux entreprises pour attirer de nouveaux projets et favoriser l'expansion de leurs entreprises locales. Aux États-Unis, *l'Inflation Reduction Act* constitue une menace majeure pour la réussite de l'Ontario dans l'obtention de projets manufacturiers de l'avenir.

- Ces cinq dernières années, l'attraction des investissements dans le secteur ontarien de la fabrication a augmenté, après avoir stagné au cours des années précédentes.
- Durant le premier trimestre de 2024, le taux d'inoccupation des terrains à usage industriel en Ontario s'est élevé à 3,1 %, par rapport à 4,9 % au Michigan et à près de 4,6 % en Illinois. En Ontario, les coûts des terrains à usage industriel sont près de trois fois plus élevés que dans les deux États.
- Les tarifs d'électricité de l'Ontario pour les petits consommateurs industriels sont plus élevés que ceux de plusieurs administrations comparables (p. ex. Québec, Texas, Ohio).

MESURES PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

Priorités immédiates

1. **Veiller à ce que l'Ontario soit concurrentiel pour conserver et attirer des investissements lorsque les retombées pour le gouvernement sont acceptables.**

Suggestions de mise en œuvre

- Réformer les règlements qui créent des goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement et qui ajoutent peu ou pas de valeur à la santé et à la sécurité des Ontariens et à l'environnement (p. ex. inspections de sécurité, permis d'expédition de marchandises surdimensionnées et en surpoids).
- Demander au gouvernement fédéral de réduire les perturbations (p. ex. grèves dans les ports, perturbations ferroviaires) qui nuisent aux chaînes d'approvisionnement de la fabrication et à la réputation de l'Ontario en tant que destination d'investissement dans le secteur de la fabrication.
- Regrouper tous les programmes de soutien liés à la fabrication destinés aux petites et moyennes entreprises en un seul programme, et disposer d'un point d'accès unique à l'information sur tous les programmes gouvernementaux de fabrication, quel que soit le prestataire.
- Éliminer les chevauchements d'exigences et de procédures de demande entre les programmes fédéraux et provinciaux.

Encourager les investissements et stimuler les exportations *(suite)*

- Explorer la possibilité pour les municipalités d'offrir des allègements d'impôts fonciers et d'autres formes de soutien pour attirer les investissements.

2. Assurer la disponibilité des terrains pour les projets industriels.

Suggestions de mise en œuvre

- Protéger les zones d'emploi actuelles, notamment en imposant des restrictions importantes quant au moment où les municipalités peuvent convertir ces zones à d'autres usages et les conditions dans lesquelles elles peuvent le faire.
- Créer et appliquer des zones de transition à l'intérieur et autour des zones industrielles.
- Planifier l'avenir de façon proactive en évaluant les besoins en zones d'emploi en vue d'investissements potentiels, et collaborer avec les municipalités pour déterminer les terrains qui répondront à ces besoins.

Mesures transformatrices

1. Élargir le financement et le mandat d'Investissements Ontario au fil de son évolution, afin qu'il corresponde aux offres des administrations comparables, qu'il soit rentable et qu'il appuie la vision et l'économie à long terme de la province.

2. Maintenir un accès abordable à l'électricité propre.

Suggestions de mise en œuvre

- Veiller à ce que la capacité du réseau soit suffisante pour répondre à la future demande industrielle, notamment en examinant régulièrement les besoins des différentes régions de l'Ontario au fur et à mesure du virage vers l'électrification.
- Tirer parti de l'industrie nucléaire de l'Ontario lors de la planification des prochains projets d'énergie nucléaire.

3. Maximiser les accords commerciaux existants et créer des règles du jeu équitables pour les fabricants ontariens.

Suggestions de mise en œuvre

- Encourager la province et le secteur public élargi à faire affaire avec des entreprises ontariennes, des entreprises canadiennes et des fournisseurs de pays avec lesquels le Canada a des obligations commerciales, notamment en adoptant une politique d'approvisionnement réciproque ou une autre politique équivalente comme outil pour atteindre cet objectif.
- Mettre l'accent sur la garantie d'un commerce équitable et réciproque, sans barrières tarifaires.

Bâtir une économie verte

LE DÉFI

Une transition vers l'économie verte est en cours, y compris un virage vers l'électrification et les sources d'énergie de remplacement. La rapidité de cette transition exige une expansion rapide des technologies et des produits à faibles émissions de carbone, une refonte des avantages concurrentiels globaux de l'Ontario, ainsi que la mise au point et l'adoption continues de technologies qui permettent aux fabricants de faire la transition vers une production à faibles émissions de carbone et de croître dans l'économie verte émergente.

- En ce qui concerne le secteur canadien de la fabrication, le coût de la transition vers l'économie verte est estimé à 180 milliards de dollars en coûts d'investissement et à 60 milliards de dollars en coûts de fonctionnement d'ici 2050.
- La tarification du carbone sur l'industrie aura une incidence importante sur les fabricants ontariens de toutes tailles, surtout les petites et moyennes entreprises, qui dépendent du gaz naturel comme élément essentiel à leurs activités. Cela pourrait compromettre leur capacité de demeurer en affaires et les inciter à s'installer dans une administration plus concurrentielle.
- Des normes et des règlements désuets découragent l'adoption de technologies (p. ex. captage du carbone, hydrogène), ce qui crée un désavantage concurrentiel par rapport aux États-Unis.

MESURES PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

Priorité immédiate

1. **Utiliser le Programme de NRE pour aider les entreprises admissibles à investir dans des réductions d'émissions dont l'effet est important, avec une souplesse suffisante quant aux délais de mise en œuvre.**

Mesures transformatrices

1. **Aider les fabricants de toutes tailles à décarboner leurs processus de production.**

Suggestions de mise en œuvre

- Préparer les crédits d'impôt de l'Ontario et d'autres programmes à l'appui de la transition écologique.
- Offrir un soutien spécialisé pour aider à trouver des solutions de rechange au gaz naturel.
- Accélérer l'élaboration de règlements régissant les technologies émergentes essentielles comme le captage, l'utilisation et le stockage du carbone et l'hydrogène.

Investir dans les emplois et les compétences de demain

LE DÉFI

Pendant des décennies, le secteur ontarien de la fabrication a été considéré comme une source d'emplois stables et bien rémunérés et comme un pilier des collectivités locales. Toutefois, il a considérablement changé au cours des dernières années. Aujourd'hui, les employeurs font face à des défis croissants en matière de talents et de compétences, alors qu'ils s'adaptent à l'augmentation de l'efficacité dans la fabrication, à l'automatisation, à la robotique, et plus récemment à l'IA et à l'apprentissage automatique.

- Quatre fabricants sur dix citent le recrutement de personnel qualifié comme un obstacle significatif ou très significatif à l'adoption de l'IA et de la robotique.
- Le tiers des fabricants déclarent dépenser 100 \$ ou moins par employé pour la formation annuelle, et seulement 15 % des entreprises dépensent plus de 500 \$.
- En Ontario, au moins un travailleur sur trois, titulaire d'un certificat d'apprentissage ou de qualification professionnelle, est âgé de 55 ans ou plus et proche de la retraite.
- La proportion de femmes dans le secteur de la fabrication (29 %) est demeurée pratiquement inchangée depuis le début des années 1980, les femmes étant concentrées dans des sous-secteurs qui dépendent moins des métiers spécialisés.

MESURES PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

Priorité immédiate

1. **Soutenir l'attraction de travailleurs qualifiés et la formation axée sur les compétences avancées pour stimuler l'adoption de l'automatisation.**

Suggestions de mise en œuvre

- Financer la formation dirigée par les employés pour apprendre au personnel à installer, à exploiter et à entretenir l'équipement et les nouvelles technologies (p. ex. automatisation, IA), notamment en liant le financement de la formation au soutien gouvernemental pour le nouvel équipement.
- Encourager la création de stages coopératifs pour les étudiants et les nouveaux diplômés.
- Assurer la reconnaissance des titres de compétences pertinents des immigrants pour pourvoir les postes vacants.



Investir dans les emplois et les compétences de demain *(suite)*

Mesures transformatrices

1. Accroître l'intérêt pour les carrières dans le secteur de la fabrication chez tous les jeunes, y compris les femmes et les autres groupes sous-représentés.

Suggestions de mise en œuvre

- Miser sur le travail de Compétences Ontario visant à soutenir et à promouvoir la croissance dans les métiers de la construction en adoptant une approche semblable pour les métiers de la fabrication.
- Mettre en œuvre des programmes et des mesures incitatives pour remédier à la pénurie de longue date de femmes occupant des postes techniques et de direction dans le secteur.

2. Veiller à ce que toutes les écoles de la maternelle à la 12^e année enseignent les compétences recherchées chez la main-d'œuvre de demain.

Suggestions de mise en œuvre

- Veiller à la disponibilité des salles d'atelier et de l'équipement pratique dans toutes les écoles secondaires, nouvelles et existantes.
- Adapter le programme d'études pour offrir une formation plus efficace en alphabétisation et en numératie dans les écoles primaires.
- Revoir les qualifications requises pour les enseignants afin de faciliter l'accès des personnes compétentes et qualifiées aux postes d'enseignants dans les écoles secondaires de l'Ontario, notamment dans les domaines des mathématiques, des sciences, de la technologie et de l'atelier.

3. Encourager l'enseignement des STIM et des métiers spécialisés dans le secteur postsecondaire.

Suggestions de mise en œuvre

- Utiliser le financement des études postsecondaires (p. ex. subventions aux frais de scolarité, crédits d'impôt) pour inciter les étudiants à suivre des parcours d'études pour les carrières en demande dans le secteur de la fabrication. Il pourrait s'agir d'étudier les modifications à apporter à la formule de financement des programmes, qui prend en compte le salaire de départ des diplômés et le pourcentage de diplômés obtenant un emploi dans un domaine connexe.
- Veiller à ce que les collèges concentrent leurs efforts sur la formation dans les métiers spécialisés.
- Augmenter le financement accordé à tous les étudiants canadiens qualifiés pour poursuivre des études supérieures en STIM.
- Mettre en place un financement institutionnel des diplômés et des programmes fondé sur la réussite des étudiants diplômés dans la recherche d'un emploi et leur salaire de départ.

Créer un rôle permanent pour l'industrie dans l'élaboration des politiques

LE DÉFI

La mobilisation continue et fréquente de l'industrie aidera le gouvernement à répondre aux besoins des fabricants, notamment en adaptant les programmes et les politiques en fonction des nouveaux défis à relever et des nouvelles occasions à saisir. Une approche collaborative est essentielle pour maintenir la position de l'Ontario en tant que chef de file de la fabrication de pointe.

MESURES PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

1. **Établir un forum à l'appui d'une mobilisation durable et significative de l'industrie, y compris la main-d'œuvre et le milieu universitaire.**

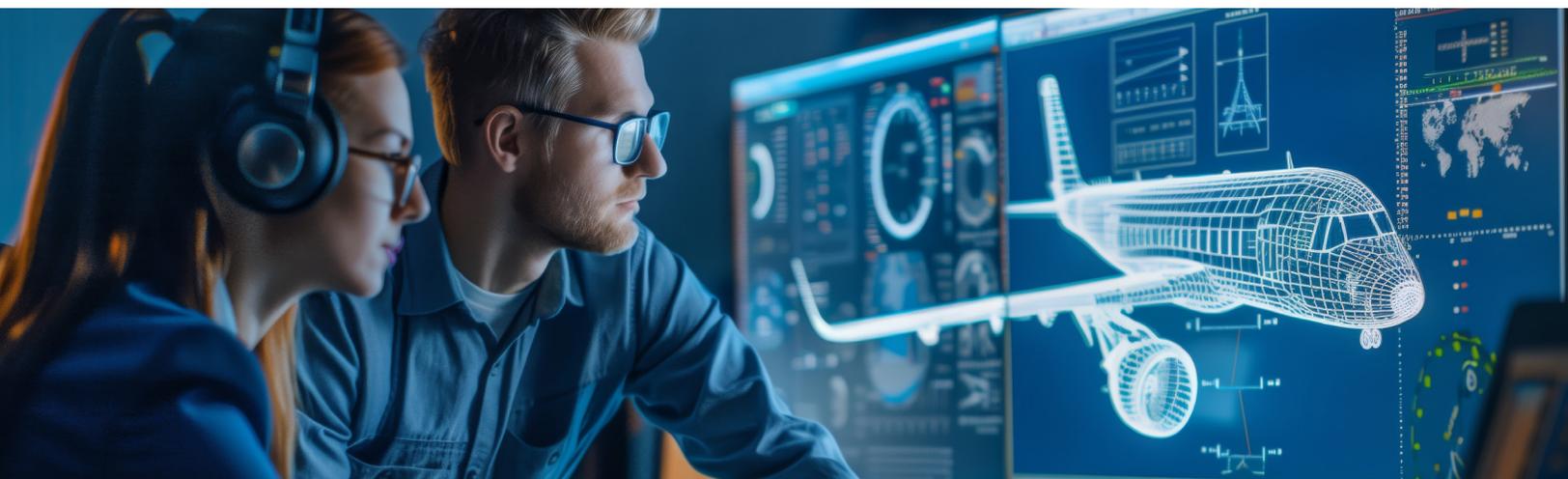
Suggestions de mise en œuvre

- Confier au forum le mandat de fournir des conseils sur la mise en œuvre de la Stratégie relative à la fabrication de pointe de l'Ontario et de produire un rapport annuel sur les progrès de la Stratégie.

2. **Soutenir les conseils régionaux de talents avec les fabricants, y compris la main-d'œuvre et le milieu universitaire.**

Suggestions de mise en œuvre

- Demander aux conseils de fournir des perspectives pour les cinq à dix prochaines années sur les besoins en compétences de l'industrie, d'aider à mieux harmoniser les programmes gouvernementaux avec les besoins du marché, et de formuler des recommandations en temps opportun aux écoles (primaires, secondaires, collèges et universités) dans une région géographique immédiate.



ANNEXE A :

Mandat et membres du Conseil

Mandat

En avril 2023, le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce a mis sur pied le Conseil du secteur de la fabrication de pointe pour éclairer l'élaboration d'une Stratégie relative à la fabrication de pointe pangouvernementale.

S'appuyant sur le succès d'autres stratégies ontariennes (comme le plan *Piloter la prospérité*, la stratégie *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*, et la *Stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques*), la Stratégie relative à la fabrication de pointe contribuera à accroître la compétitivité et la résilience à long terme du secteur, notamment en lui permettant de saisir les occasions découlant des profondes transitions technologiques et économiques qui se produisent à l'échelle mondiale.

Le Conseil se composait de dirigeants de l'ensemble du secteur. Les membres ont été choisis en fonction de leur capacité à fournir des conseils d'expert sur les principaux défis du secteur et à garantir l'inclusion de l'ensemble des industries et de toutes les régions de la province.

De mai à octobre 2023, le Conseil s'est réuni pour discuter de quatre thèmes clés :

1. L'accélération de la mise au point et de l'adoption des technologies
2. L'encouragement des investissements et la stimulation des exportations
3. La mise en place d'une économie verte
4. L'investissement dans les emplois et les compétences de demain

Membres du Conseil

Don Walker (président)
Ancien directeur général
Magna International Inc.

Giles Gherson
Président-directeur général
Toronto Region Board of Trade

David Cassidy
Conseiller spécial pour les métiers
spécialisés auprès du
*Ministre du Travail, de l'Immigration, de
la Formation et du Développement des
compétences*

Catherine Cobden
Présidente-directrice générale
*Association canadienne des
producteurs d'acier*

Dennis Darby
Président-directeur général
*Manufacturiers et exportateurs du
Canada*

Aynsley Foss
Responsable des enjeux et des
politiques
Ontario Mining Association

Dr Peter Frise,
Doyen associé de la Faculté
d'ingénierie – programmes
professionnels
Université de Windsor

Natasha Gagnon,
Directrice générale
Ontario Aerospace Council

Bob Masterson
Président-directeur général
*Association canadienne de
l'industrie de la chimie*

Lisette McDonald
Présidente-directrice générale
Southmedic Inc.



